

DCM2023-11 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : M. Daniel BOEGLER, 1^{er} adjoint au maire

Le code général des collectivités territoriales prévoit les dispositions suivantes :

Article L 2121-14

*« Le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace.
Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.
Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »*

Article L 2541-13

« Le conseil municipal vérifie les comptes du dernier exercice et, s'il en décide ainsi, en présence du receveur municipal. Il constate si les mandats de dépenses ordonnancés par le maire sont réguliers et si les titres de recettes sont complets. Le maire peut assister à la délibération du conseil municipal, mais est tenu de se retirer avant le vote. Le receveur municipal n'assiste pas au vote ».

Article L. 2543-8 al. 2

« Avant la délibération du budget, les comptes du dernier exercice sont présentés au conseil municipal. Le conseil municipal vérifie les comptes sous la présidence d'un de ses membres qu'il nomme à cet effet ».

En application de ces dispositions, le conseil municipal désigne à l'unanimité M. Daniel BOEGLER, 1^{er} adjoint au Maire, pour assurer la présidence de la séance lors de l'examen et l'approbation des comptes de la commune retracés dans le compte administratif 2022, qui se résume comme suit :

Dépenses de fonctionnement :

Chap.	Intitulé	Budget 2022	Réalisé 2022	% de réalisation
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 259 576,15 €	820 181,51 €	65,12%
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 781 211,07 €	1 779 716,09 €	99,92%
014	ATTENUATIONS DE PRODUIT	32 600,00 €	8 130,91 €	24,94%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	661 621,45 €	626 701,33 €	94,72%
66	CHARGES FINANCIERES	3 950,00 €	3 807,09 €	96,38%
67	CHARGES EXCEPT.	4 000,00 €	2 893,18 €	72,33%
022	DEPENSES IMPREVUES	27 150,00 €	- €	0,00%
TO TAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		3 770 108,67	3 241 430,11	85,98%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	460 000,00 €	454 204,50 €	98,74%
023	VIREMENT A LA SECTION D 'INVESTISSEMENT	4 160 129,31 €	- €	0,00%
TO TAL O PERATIONS D'ORDRE		4 620 129,31 €	454 204,50 €	9,83%
TOTAL GENERAL		8 390 237,98 €	3 695 634,61 €	

Recettes de fonctionnement

Chap.	Intitulé	Budget 2022	Réalisé 2022	% de réalisation
013	ATTENUATION DE CHARGES	32 600,00 €	65 175,08 €	199,92%
70	PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE, VENTES DIV.	37 700,00 €	38 964,41 €	103,35%
73	IMPÔTS ET TAXES	3 658 453,00 €	3 826 308,28 €	104,59%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	646 030,00 €	876 734,24 €	135,71%
75	AUTRES PRODUITS DE GEST. COURANTE	222 897,72 €	232 176,03 €	104,16%
76	PRODUITS FINANCIERS	- €	3,90 €	/
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 065,00 €	16 678,49 €	206,80%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	3 784 492,26 €	3 784 492,26 €	100,00%
TO TAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		8 390 237,98	8 840 532,69	105,37%
TO TAL O PERATIONS D'ORDRE		- €	- €	/
TOTAL GENERAL		8 390 237,98 €	8 840 532,69 €	

Excédent de clôture de la section de fonctionnement : 5 144 898,08 €

Dépenses d'investissement :

Chap.	Intitulé	Budget 2022	Réalisé 2022	% de réalisation
020	DEPENSES IMPREVUES	37 450,00 €	- €	/
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	54 560,00 €	51 060,00 €	93,59%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100 000,00 €	100 000,00 €	100,00%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 136 994,00 €	434 017,53 €	38,17%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	65 070,08 €	46 270,08 €	71,11%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 382 866,38 €	434 653,59 €	31,43%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	600 000,00 €	- €	0,00%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	8 000,00 €	- €	0,00%
4541	TRAVAUX EFFECTUES P/ LE COMPTE DE TIERS	4 000,00 €	3 891,80 €	97,30%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 388 940,46 €	1 069 893,00 €	31,57%
Chap.	Intitulé	Budget 2022	Réalisé 2022	% de réalisation
040	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 360,00 €	- €	0,00%
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		6 360,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		3 395 300,46	1 069 893,00	31,51%

Recettes d'investissement :

Chap.	Intitulé	Budget 2022	Réalisé 2022	% de réalisation
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 000,00 €	- €	/
10	DOTATIONS-DONDS DIVERS-RESERVES	621 776,21 €	764 543,56 €	122,96%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	469 793,27 €	272 065,89 €	57,91%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €	275,00 €	/
4541	TRAVAUX EFFECTUES P/LE COMPTE DE TIERS	- €	3 891,80 €	/
001	SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	605 427,49 €	605 427,49 €	100,00%
TOTAL RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT		1 697 996,97	1 646 203,74	96,95%
Chap.	Intitulé	Budget 2022	Réalisé 2022	% de réalisation
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	460 000,00 €	454 204,50 €	98,74%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 360,00 €	- €	0,00%
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		466 360,00 €	454 204,50 €	97,39%
Chap.	Intitulé	Budget 2022	Réalisé 2022	
021	Virement de la section de fonctionnement	4 160 129,31 €	- €	
TOTAL GENERAL		6 324 486,28 €	2 100 408,24 €	

Excédent de clôture de la section d'investissement : 1 030 515,24 €.

Résultat global de l'exercice : 6 175 413,32 € (excédent).

M. le Maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de M. Daniel BOEGLER, 1^{er} adjoint au Maire, conformément aux articles L. 2121-14, L. 2541-13 et L. 2543-8 du code général des collectivités territoriales,

Il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-14, L.2313-1, L.2541-1 et suivants, L.2541-13 et L.2543-8 ;

Vu le projet de compte administratif pour l'exercice 2022 ;

Vu la note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles au vote du compte administratif, établie en application de l'article L.2313-1 al. 25 du code général des collectivités territoriales.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte de gestion et du compte administratif ;

Après avoir délibéré,

ARRETE

❖ Le compte administratif 2022 de la commune tel que présenté en séance.